

**Le Président**

**Madame Anne Ribaud**

N/Réf. : EB/DY/ 20-020786  
Objet : Lettre de Mission  
Copie : Lionel Nicod – Vice-Président Formation

Marseille, le Lundi 10 Février 2020

Chère collègue,

L'orientation et l'insertion professionnelle figurent parmi les missions centrales de l'université. L'importance de ces deux enjeux liés au parcours de formation des étudiants a été souligné notamment par la mise en œuvre de la loi ORE.

C'est pourquoi j'ai souhaité vous nommer vice-présidente déléguée à l'orientation et l'insertion professionnelle. Votre mission concernera les trois volets que sont l'orientation des élèves/étudiants en amont et pendant leur cursus à l'université et le renforcement du lien avec l'enseignement secondaire ; l'accompagnement de nos futurs diplômés vers l'insertion professionnelle ; la promotion de dispositif en faveur de l'égalité des chances.

Concernant le volet 'orientation', votre action se déclinera autour des axes suivants :

- renforcer les passerelles secondaire/supérieur. Cet objectif intègre notamment l'organisation d'événements tels que les Journées des Futurs Bacheliers, les Journées Portes Ouvertes, les Journées des Professeurs Principaux, ainsi que la participation à différents forums et salons proposés sur la région. Dans cette même perspective, il s'agira également de mettre en place des réunions d'échange entre les lycéens de terminale et les diplômés de notre université par grand domaine de formation avec l'appui du Rectorat notamment en s'appuyant sur le dispositif étudiants émissaires que vous coordonnerez par ailleurs, des commissions « secondaire-supérieur » seront organisées, réunissant par secteur de formation, les professeurs principaux des lycées de l'académie et nos enseignants-chercheurs, responsables de formation ;
- améliorer l'orientation de nos étudiants en cours de cursus et renforcer les dispositifs de réorientation au sein de l'établissement. Une attention tout particulière devra être portée à accompagner les réorientations des licences générales vers les licences professionnelles.

Concernant le volet 'insertion professionnelle', votre action se déploiera selon les directions suivantes :

- coordonner la diffusion des offres de stages et d'emplois au niveau global de l'établissement et renforcer le lien avec les partenaires et alumni pour renforcer l'offre de stages et d'emplois à nos étudiants et doctorants, en lien également avec la vice-présidence au partenariat avec le monde socio-économique ;
- coordonner et contribuer à développer dans les composantes l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des futurs diplômés en veillant à généraliser les bonnes pratiques à l'ensemble de nos cursus (ateliers professionnalisants, construction d'un projet professionnel personnalisé, développement d'UE de pré-professionnalisation, rencontres professionnels-étudiants, ...)

- promouvoir les actions de facilitation et d'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap en lien avec le vice-président délégué santé et handicap de l'établissement.

Concernant le développement des dispositifs en faveur de l'égalité des chances il s'agira de poursuivre et d'amplifier les dispositions déjà mises en œuvre :

- établir un état des lieux des actions déjà mises en œuvre en amont et pendant le cursus universitaire au sein de l'établissement et repérer les bonnes pratiques. Cet état de lieux ciblera les élèves et étudiants issus de milieux et de quartiers défavorisés ainsi que les stagiaires inscrits au DAEU et les Étudiants Apprentis Professeurs (EAP) : Il couvrira les territoires d'implantation principaux d'AMU. Il pourra exploiter les données produites par l'enquête académique Vie Étudiante et présentera, le cas échéant, des statistiques concernant le taux de réussite des élèves et étudiants ciblés ;
- proposer, sur la base de l'état des lieux, des éléments de stratégie et de généralisation des bonnes pratiques à l'ensemble des composantes ;
- animer le réseau des référents « Égalité des chances » des composantes et les réunir régulièrement dans le cadre d'une commission « Égalité des chances » afin de promouvoir les échanges d'expériences entre composantes et susciter la mise en place de nouvelles actions ; celles-ci pourront bénéficier de financements provenant du fonds d'intervention pédagogique (FIP) de l'établissement mais devront également rechercher d'autres soutiens en provenance d'organismes et d'acteurs publics et privés ;
- coordonner et accompagner les « cordées de la réussite » déployées aujourd'hui au sein de l'établissement, le dispositif national « parcours d'excellence » en liaison avec les services du rectorat ; et le programme « ascenseur social » actuellement soutenu dans le cadre de l'A\*Midex et envisager un développement plus large au sein de l'université en mettant à contribution A\*Midex mais aussi le mécénat ;
- réfléchir à la mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer la portée et l'efficacité des dispositifs mis en œuvre ;
- entretenir et, le cas échéant, renforcer les collaborations de travail avec le rectorat et le CROUS ; développer des partenariats avec les acteurs publics (collectivités, collèges, lycées, ...) et associatifs présents sur certains territoires d'implantation d'AMU ;
- aider à la construction des projets d'études et des projets professionnels des élèves/étudiants issus de milieux et de quartiers défavorisés en se rapprochant d'entreprises sensibilisées par les questions en lien avec l'égalité des chances et susceptibles d'apporter un accompagnement à ces élèves/étudiants sous la forme de rencontres régulières, de bourses, de parrainages, de stages, ...

---

Dans le cadre de l'ensemble de ces missions, vous veillerez à :

- interagir avec le vice-président en charge du partenariat avec le monde socio-économique afin de coordonner les actions menées en direction des entreprises ;
- interagir très régulièrement avec le vice-président formation. Sous la responsabilité de ce dernier, des réunions régulières seront organisées auxquelles les vice-présidents délégués à la formation initiale et à la formation continue seront aussi associés. Ces réunions vous permettront d'échanger sur vos missions respectives, de coordonner vos actions et d'envisager la mise en œuvre d'initiatives et de projets communs ;
- participer, autant que de besoin, aux réflexions et aux dispositifs qui seront mis en place dans le cadre de la politique du site « Aix-Marseille-Provence Méditerranée » ;

- assurer une veille permanente concernant les initiatives et outils développés par les divers organismes spécialisés en charge de l'orientation et/ou de l'insertion professionnelle de même qu'un suivi des appels d'offres en lien avec ces domaines. Cette veille sera tout particulièrement importante dans la perspective de placer notre université à l'avant-garde des innovations en matière d'orientation et d'insertion professionnelle.

Vous rendrez compte régulièrement de votre action devant la Gouvernance, le Conseil des directeurs de composantes, et les instances centrales de l'établissement.

Votre mission est placée sous la responsabilité du vice-président formation et rattachée au SUIO et à la DEVE. Elle est encadrée administrativement par le responsable administratif du SUIO et s'appuie sur les ressources et l'expertise de ce service.

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions, je vous prie de croire, Chère collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.



**Eric Berton**